

on moins beaux, les actrices plus ou moins décolletées; mais, en somme, toutes ces œuvres ne constituent pas tout à fait des œuvres de goût et d'intelligence.

J'ai lu ces jours-ci dans un journal anglais qui se publie à Paris, le *Galignani's Messenger*, cette singulière annonce :

On demande une cuisinière *borgne*, de religion catholique, pour une famille aristocratique qui lui garantirait des gages suffisants. On expliquera les motifs qui font désirer la perte d'un oeil, à la personne qui se présentera.

Cette dernière précaution me semble superflue. Tous les goûts sont dans la nature, et si la famille aristocratique en question s'est prise d'amour pour les borgnes, elle est parfaitement libre de prendre des borgnes à son service, sans donner d'explications.

THEOBALD JARRY.

Nouvelles & Faits divers.

Un vol consistant en diamants, bracelets, colliers, montres, chaînes de montre et divers autres bijoux d'un grand prix, a été commis le 27 décembre dernier, rue Richemont, 13.

Voici les circonstances de ce vol : M^{me} la comtesse L..., dont le mari occupe à la cour de Russie le rang de sénateur, revenant à Paris d'un voyage en Suisse et en Italie, accompagné de ses deux filles, s'arrêta quelques jours dans un des principaux hôtels de Lyon. Là, elle fut particulièrement à se louer des services d'un commissionnaire attaché à l'hôtel, et sur les instances de cet homme qui ne cessait de lui dépendre la navrante misère à laquelle il était sans cesse exposé, elle se décida à l'attacher à son service, et l'amena avec elle à Paris.

Le 27 décembre au soir, à l'heure de prendre le thé, la femme de chambre chargée de cette partie du service vint annoncer à sa maîtresse qu'elle se trouvait dans la nécessité de servir le thé sans l'accessoire habituel des petites cuillers, celles-ci ayant disparu avec la boîte à argenterie qui vraisemblablement avait été emportée par le domestique pris à Lyon qui avait quitté ce jour-là le service de la comtesse.

Par une circonstance heureuse, cette boîte à argenterie ne contenait que du Ruolz que ces dames avaient acheté pour le voyage. Mais, malheureusement, si le voleur avait été lui-même volé sur ce point, il avait trouvé une très-ample compensation dans la cassette à bijoux de la comtesse, qu'il avait emportée en même temps.

Cette cassette en bois d'acajou d'une longueur de 75 centimètres environ, contenait entre autres les bijoux suivants :

- Diamants montés en bouquets;
- Deux écrins contenant chacun un collier d'émeraudes, avec un solitaire au fermoir;
- Quatorze bracelets, dont deux avec des miniatures d'enfants au fermoir, et un autre en émail portant écrit en petits diamants le nom de *Cordélie*;
- Une montre de Genève, récemment achetée, à l'intérieur de laquelle se trouve le nom du fabricant *Patek*, et le numéro d'inscription 11.151;
- Une parure en diamants, avec cabachons d'émeraudes très-grande dimension;
- Deux colliers de perles et trois fermoirs en diamants, etc., etc.

L'ensemble de ces bijoux forme une valeur de 700,000 à 900,000 f.

Les diamants de M^{me} la comtesse de L... étaient cités à la cour de Russie, la cour du monde la plus riche en diamants.

Le 23 décembre, un vol, d'une moindre importance il est vrai, avait été commis également chez la comtesse L... probablement par la même main.

Une amie de la comtesse, arrivée de Suisse ce jour-là, avait laissé ses malles dans l'antichambre, sans avoir eu la précaution de les fermer après en avoir retiré quelques objets : des robes, des dentelles, des bijoux, lui ont été dérobés.

L'auteur de ces vols se nomme Henri Hols, il est âgé de 35 à 40 ans et de chétive apparence, il parle allemand, anglais et français; M^{me} la comtesse L... promet une honorable récompense à la personne qui mettra sur les traces du vol.

Nous espérons que nos confrères de la presse voudront bien reproduire le fait et les détails que nous venons de donner.

Un fait de sauvetage des plus remarquables vient de s'accomplir dans la ville de Melun, aux applaudissements de la population tout entière.

Le 7 janvier, la rivière de Seine charriait de nombreux glaçons. Sur la rive gauche, en amont du pont suspendu, jouait le jeune Laval, ouvrier horloger chez son père. Armé d'une pierre fixée au bout d'une corde qu'il avait eu l'imprudence d'enrouler autour de son bras, cet enfant cherchait à attirer un morceau de glaces, mais il fut lui-même entraîné et tomba dans la rivière. A ses cris, répétés par d'autres enfants, un brave et honnête habitant de Melun, le sieur Gallerand, matelassier, se précipita dans la Seine pour se porter au secours du jeune Laval, le saisit fortement par le collet, lutta contre les glaçons, et fut, malgré ses efforts, entraîné par le courant, mais sans lâcher la précieuse proie qu'il s'efforçait de dérober à la rapidité croissante du courant.

Chaque seconde diminuait les chances de sa-

lut. On voyait avec effroi l'imminence du danger lorsque la Providence suscita un sauveur aux deux malheureux que les eaux allaient engloutir.

Sur le pont suspendu passait en ce moment un jeune et brave officier, M. Despercy, lieutenant au régiment des guides de la garde impériale en garnison à Melun. M. Despercy, n'écoulant que son courage et cédant aux plus généreux sentiments, descendit rapidement l'escalier, se précipita dans le fleuve, lutta énergiquement contre les glaces, et, au péril de sa vie, parvint auprès des malheureux qui allaient pour jamais disparaître sous les eaux. Comme le sieur Gallerand tenait toujours son jeune compagnon d'infortune, l'intrepide officier réussit, à force d'adresse et d'énergie, à les sauver tous les deux à la fois et à les rendre sains et saufs à leurs familles.

Ces faits qui font le plus grand honneur à M. le lieutenant Despercy et au sieur Gallerand, parlent assez d'eux-mêmes et nous paraissent au-dessus de tous les éloges.

— On écrit de Clermont-Ferrand :

La police de notre ville vient de faire une arrestation qui, si nous sommes bien renseigné, doit avoir une grande importance.

Vendredi, M. le commissaire central reçut de Paris, par dépêche-télégraphique, l'ordre de mettre en état d'arrestation deux individus paraissant faire partie de la bande de malfaiteurs auxquels on impute de nombreux vols commis en province et l'assassinat du malheureux Peschard, de Caen, et qui se trouvaient dans un hôtel de notre ville que l'on ne désignait pas.

L'un de ces individus devint, suivant la dépêche, se présenter à la poste pour en retirer un paquet à son adresse, bureau restant. Les agents se mirent aussitôt en campagne, et on ne tarda pas à découvrir que les deux individus signalés étaient descendus, depuis le 20 décembre, à l'hôtel des Trois-Mulets, tenu rue Saint-Louis, par le sieur Jeanjean.

L'avis donné de Paris signalant ces deux hommes comme des malfaiteurs déterminés et toujours armés, des dispositions furent immédiatement prises en conséquence, et, tandis que des agents se tenaient au bureau de la poste, d'autres agents se rendaient à l'auberge des Trois-Mulets.

L'opération réussit à merveille. A la poste, on arrêtait, au moment où il réclamait un paquet à son nom, le nommé Joseph Lambert, âgé de 35 ans, voyageur du commerce. A l'auberge, les agents mettaient la main sur le nommé Léon Bonnet, âgé de 42 ans, dentiste.

Au moment de son arrestation, Bonnet était porteur d'une certaine quantité de poudre de chasse et d'un couteau-poignard. Un pistolet a été trouvé dans la malle de Lambert. Ces hommes ont été écroués à la maison d'arrêt de notre ville.

La veille de Noël, écrit-on de Morlaix, un événement épouvantable a mis en émoi la commune de Laadivisiau. Un wagon, nommé Leroux, entra dans l'église pendant la célébration de l'office divin et se mit à pousser des vociférations et des blasphèmes en brandissant un couteau dont il menaçait les fidèles. Tout le monde prit la fuite devant ce furieux, qui resta seul dans l'église. Les gendarmes y coururent en toute hâte, mais Leroux était parti. On le trouva à la fenêtre de sa maison, en chemise, toujours armé de son couteau et manifestant l'intention de se tuer. Les gendarmes enfoncèrent la porte, et, après une courte lutte, parvinrent à s'emparer de cet homme. Il avait été déposé en lieu sûr. On le croyait frappé d'aliénation mentale.

Tout paraissait donc terminé, lorsque le bruit se répandit qu'un cadavre avait été trouvé dans un village voisin. L'autorité s'y transporta et trouva, en effet, une femme baignée dans son sang : c'était une nommée Marguerite Bécam, journalière. Elle respirait encore, mais se trouvait dans l'impossibilité de proférer une parole. Cependant, au bout de vingt-quatre heures, cette femme a repris connaissance et a pu raconter qu'elle avait été victime d'une agression subite de Leroux. Cet homme a été mis en état d'arrestation. Il s'est renfermé dans un système complet de dénégation et on ignore les motifs de ce crime.

Un cultivateur de St-Martin-Eglise (Seine-Inférieure), en défrichant une pièce de terre voisine de la colonne du côté de St-Etienne, a trouvé un des boulets de canon dont les volées tirées du château d'Arques, le 21 septembre 1589, firent au témoignage du Sully, quatre belles rues dans les bataillons et escadrons de la ligne. Ce projectile, de 54 centimètres de circonférence, pèse un peu plus de 16 kilogr. Il a été offert à la bibliothèque de la ville du Havre, où il est déposé.

NECROLOGIE.

On annonce la mort : de M^r Boniface d'Urban, archevêque de Bamberg, 86 ans; — à Paris, de M. Dufaure, père de l'ancien ministre, 88 ans; — au Havre de M. Labbé-Desfontaines, bâtonnier des avocats, ancien procureur du roi, 74 ans; — à Strasbourg, de M. J.-F. Hey, négociant, ancien membre du conseil municipal, commandant de la garde nationale; — à Arbois, de M. Calamard, président honoraire du tribunal civil, chevalier de la Légion d'Honneur (30 août 1841), 77 ans; — à Napoléonville, de M.

l'abbé Maza, vicaire; — à Avesnières (Mayenne), de M. l'abbé Verger, desservant, 66 ans; — à Paris de M. Bernard, conseiller à la cour de Rennes.

ACHETER, GARDER OU VENDRE, tel est le problème qu'a constamment à résoudre tout capitaliste possédant des rentes sur l'Etat, des actions de chemins de fer ou des actions industrielles. — Les personnes qui habitent les départements, et qui ne sont pas constamment en rapport avec des boursiers, ne peuvent faire mieux, pour étudier cette question sans cesse renaissante, que de consulter l'*Almanach de la Bourse* qui vient de paraître. Cet almanach leur montrera le piège à éviter, le bon chemin à suivre; en un mot, nous pouvons affirmer que la Bourse n'a plus de mystères pour celui qui lit chaque année l'*Almanach de la Bourse*. (826)

Depuis le commencement de ce mois on remarque sur tous les pianos de Paris et des départements le nouvel *Almanach musical* pour 1858, dont la cinquième année vient de paraître, et n'est pas inférieure aux précédentes. Tout est musical dans cet almanach, depuis le calendrier, qui ne donne pas seulement les quantités et les saints, mais qui indique aussi, que tel jour est l'anniversaire de tel événement musical; jusqu'aux anecdotes, jusqu'aux rébus, qui ont la musique et les musiciens pour sujet. — Le prix de ce petit album, qui est doré sur tranche et qui contient des morceaux de musique de piano, des portraits, etc., n'est que de 50 cent. (Voir aux annonces). (828)

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Théâtre des Amateurs

Situé à Roubaix, rue Neuve-du-Fontenoy.

DIMANCHE 17 & LUNDI 18 JANVIER

POLDER

OU LE BOURREAU D'AMSTERDAM

Dramé en 6 tableaux.

Dimanche, le spectacle sera terminé par le *Savetier et la Financière*, vaudeville en un acte.

Lundi, il sera terminé par le *Cabaret de Lustucru*, vaudeville en un acte.

Dimanche, lever du rideau à 6 heures; Lundi, à 6 heures et demie précises.

VILLE DE ROUBAIX

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL DONNÉ PAR M^{lle} MARIE BRUN, premier prix du Conservatoire de Paris, avec le concours de

M. WHITE, premier prix de violon du même Conservatoire, M^{lle} LECLÈRE, première cantatrice du théâtre de Lille, M. RIBES, baryton au même théâtre, M. COLIN, premier violon-solo à l'orchestre de Lille, M. VICTOR DELANNOY, directeur de la Grande-Harmonie de Roubaix.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE

1. Ouverture pour harmonie militaire. (Victor Delannoy.)
2. Prière et chœur de la *Muette de Portici*. (Auber.)
3. Concerto joué par Mlle Marie Brun, avec orchestre.
4. Air du *Billet de Loterie*, chanté par Mlle Leclère. (Nicolo.)
5. Duo pour deux violons, joué par M. White et M. Colin. (Alard.)
6. Duo de la *Poupée de Nuremberg*, chanté par Mlle Leclère et M. Ribes. (A. Adam.)
7. La *Somnambule*, fantaisie jouée par Mlle Marie Brun. (Henri Herz.)

DEUXIEME PARTIE

1. Chœur des *Exilés de Bénéouiski*, avec orchestre. (Boïeldieu.)
2. Couplets de M. *Griffard*, chantés par M. Edmond Brun. (Delibes.)
3. Concerto de violon, joué par M. White, avec orchestre. (Alard.)
4. Une lettre au bon Dieu, récit villageois, Le feu de la Saint-Jean, chant du moyen-âge, chantés par M. Ribes. (Clapissou.)
5. La Fille du Régiment, fantaisie jouée par Mlle Marie Brun. (Henri Herz.)
6. Le Bengali, mélodie chantée par Mlle Leclère, avec orchestre. (Moussu.)
7. Prélude de Bach, pour piano, violon et orgue, joué par Mlle Marie Brun, MM. White et Victor Delannoy.

La société de la GRANDE-HARMONIE, celle des ORPÈONISTES et bon nombre d'amateurs se joindront à ces artistes pour les morceaux d'ensemble. Ce Concert aura lieu Lundi, 1^{er} février prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Prix de souscription : 3 francs par personne. Les billets pris à la porte se paieront 4 francs. On commencera à 7 heures précises. Des listes de souscription sont déposées : à Roubaix, chez MM. J.-B. Bossut, Louis Voreux, Brun-Lavaigne et au bureau du *Journal de Roubaix*, à Tourcoing, au bureau de l'*Indicateur*.

AVIS

MEDITERRANEAN EXTENSION

Telegraph Company limited

Le public est prévenu que la ligne télégraphique sous-marine prolongée jusqu'à Malte et Corfou est ouverte à la transmission des dépêches privées.

TAXE DES DÉPÊCHES.

Par dépêche de 15 mots avec transmission gratuite de 5 mots pour l'adresse et un tiers de la taxe en sus pour chaque série de 5 mots excédant 15 :

De Cagliari à Malte ou réciproquement, fr. 13.50
De Malte à Corfou id. 13.50
TAXE TOTALE d'une dépêche de 15 mots de Cagliari à Corfou. 27 fr.

Indépendamment de la taxe indiquée ci-dessus, les dépêches auront à supporter les taxes actuellement en vigueur pour les dépêches à destination d'Europe, à partir de Cagliari et vice versa.

Afin de faciliter la réexpédition des dépêches venant d'Orient par Malte et Corfou, l'administration de la Compagnie a décidé que ces dépêches devront être adressées aux Représentants de la Compagnie dans ces îles, qui les réexpédieront à destination lorsque le port en aura été consigné à l'avance, soit au siège de la Société, à Londres, soit aux bureaux de Malte ou Corfou. Les personnes qui voudront expédier des dépêches à destination d'Orient, peuvent les adresser aux Représentants de la Compagnie dans les îles susdites, qui les réexpédieront sous enveloppe; si, en sus du port de lettre, on a payé 1 shilling 6 pences (1 fr. 85 c.) par dépêche, pour frais de réexpédition.

Paris, 5 janvier 1858.

Le Représentant de la Compagnie, à Paris,

JAMES POWER,

841-2425)

83, Rue Richelieu.

ANNONCES

LITHOGRAPHE On demande un imprimeur lithographe, chez J. Reboux, 20, rue Neuve, à Roubaix.

REPRÉSENTANT Un jeune homme habitant Paris, demande à représenter une bonne maison de Roubaix ou Tourcoing, pour l'article Robes ou Pantalons. S'adresser à M. Thibaut, rue Neuve, 10, à Lille. (849)

On demande à acheter d'occasion un Bois de bibliothèque. S'adresser chez Liévin Carré, rue Destombes, n° 4, à Roubaix.

SEUL DEPOT DE Balances - Bascules

(Système perfectionné)

Chez M^{me} Deleplanque AU DÉBIT DE TABAC Grand'Place, 6, Roubaix.

A Tourcoing Chez Bouchart-Copart RUE DE CHATEAU, 89. (493)

AUX DIGESTIONS DIFFICILES

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

Elixir souverain, d'un goût et d'un parfum des plus agréables, et qui a valu à son inventeur de si belles attestations, jouit dans le midi de la France d'une immense réputation. — Quoique boisson d'agrément, il facilite les digestions les plus rebelles, fortifie l'estomac même le plus délabré, débarrasse des maux de tête, active la circulation du sang et le purifie, calme les nerfs et dissipe à l'instant le moindre malaise. Son emploi est peu coûteux, et devrait trouver sa place dans toutes les familles. En flacons cachetés, 5 et 2 f. 50, avec timbre et grille de l'inventeur, M. DE RICQLES, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.

Dépôt à Paris : cité Trévisse, 22; rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 37; à Roubaix : chez M. SEBERT, pharmacien, derrière l'église Saint-Martin; à Lille, chez M. J. Houssez, pharmacien, 60, rue Esquemoise. (791)